

Cher(e) Client(e),

Conformément à l'instruction Direction Générale des impôts du 6 novembre 1996, « La domiciliation sollicitée, une fois par an, la confirmation par ses clients du ou des lieu(x) indiqué(s) initialement et porte à la connaissance du centre des impôts les changements éventuels ». C'est pourquoi nous vous demandons de nous retourner le plus rapidement possible ce document complété et signé.

ATTESTATION COMPTABLE SUR L'HONNEUR

(MERCİ DE REMPLIR CE DOCUMENT DE FACON LISIBLE)

L'entreprise :

Représentée par :

Et domiciliée chez ISM à l'adresse suivante : 41 rue Barrault – 75013 PARIS

ATTESTE SUR L'HONNEUR

1°) que sa comptabilité et ses factures sont conservées à l'adresse suivante :

Nom du Cabinet comptable ou de la personne détenant les documents :

.....

Adresse :

.....

2°) qu'elle s'engage à mettre ses documents comptables à la disposition de l'administration, à son adresse de domiciliation, en cas de contrôle fiscal,

3°) que le domicile du représentant légal se trouve à l'adresse suivante :

.....

et que la Société ISM sera **informée de tout changement de domicile ultérieur** (avec ou sans changement de représentant légal)

4°) qu'elle effectuera les démarches auprès de la Poste afin qu'ISM puisse recevoir le courrier y compris le courrier recommandé.

Fait à Paris le

Signature du domicilié (avec cachet de l'entreprise si possible) précédée de la mention « Lu et approuvé bon pour accord »